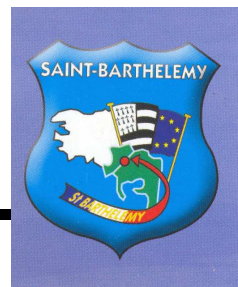


FLASH INFOS



EDITO DU MAIRE

Dans le cadre de la Réforme Territoriale décidée par l'Etat, le Préfet a établi une future carte des E. P.C.I (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) du Morbihan. Dans ce projet, il est prévu une fusion entre Baud-Communauté et Locminé-Communauté, alors que la loi n'oblige pas de rapprochement au dessus de 5000 Habitants.

Les élus de Baud Communauté ont déjà manifesté unanimement leur refus de fusion. En effet, nous avons une Communauté de Communes (à dimension humaine) qui fonctionne bien et qui ne connaît aucun problème particulier. Baud Communauté a un potentiel financier relativement important grâce à un développement réalisé depuis sa création et elle a mis en place un plan de soutien financier non négligeable auprès des 6 communes adhérentes. On ne comprendrait pas pourquoi on veut changer ce qui marche bien.

En ce qui concerne ST BARTHELEMY, nous avons 2 dossiers qui sont engagés et les travaux vont commencer en ce mois de juillet :

Il s'agit des travaux de viabilité du Lotissement Prad Izel et de l'aménagement de la Rue de la Gare. Les travaux de la Rue de la Gare vont certainement apporter une gêne pour la circulation et les riverains. Des déviations seront mises en place. C'est pourquoi nous avons demandé un délai très court pour cette réalisation en espérant que tous se passe au mieux. Les plans définitifs sont arrêtés en accord avec le Conseil Général et une réunion de concertation avec les entreprises avant travaux a eu lieu en Mairie le jeudi 16 juin. Une réunion de présentation et d'information aux riverains a eu lieu le Lundi 27 juin dernier.

Nous avons aussi décidé la réalisation d'une dernière tranche de réseaux d'assainissement afin de compléter les derniers raccordements.

L'élaboration du PLU suit son cours. L'enquête publique s'est bien déroulée. Cependant, il ne sera sans doute pas validé avant l'automne prochain. Il a fallu faire un dossier Loi sur L'eau concernant l'assainissement collectif et la station de lagunage. Ensuite, il y aura une réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) avant de passer à la validation par le Conseil Municipal et le soumettre au Préfet pour approbation.

La situation financière de la commune s'est améliorée, dégagant une capacité d'autofinancement qui permet de réaliser cette année les travaux Rue de la Gare et du Lotissement sans recours à l'emprunt. Cependant, le Conseil Municipal a souhaité augmenter légèrement les impôts locaux (+ 2%) afin de se donner une marge de manœuvre pour les prochaines années.

Ce résultat a été obtenu grâce à une rigueur financière en dépenses de fonctionnement et en faisant une pause sur plusieurs années en investissement. D'autre part, la dotation de solidarité de Baud Communauté nous a beaucoup aidé et change complètement la physionomie de notre budget.

Je vous souhaite à tous un bon été
Noël MAHO

DANS CE NUMÉRO :

Edito du Maire **1**

Mouvement du personnel **2**

Résumé des principales décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2011 **3**
4
5

Recensement de la Population

Conseil Municipal Enfants **6**

Transport Scolaire

Accueil de loisirs **7**

Centre Culturel

Lotissement Prad-Izel **8**

Art dans les Chapelles



Permanences des Elus

Noël MAHO
Mardi et Jeudi
10h30-12h00

Odile LE PABIC
Lundi et vendredi
10h30-12h00

Emile LE MOULLIEC
Mercredi
10h30-12h00

Pierre LE NEVANEN
Samedi
9h00-10h30

Yolande KERVARREC
Sur rendez-vous

Mouvement du personnel à la mairie

Catherine CADORET, après plus de vingt-trois ans de bons et loyaux services comme secrétaire de mairie a décidé de mettre un terme à ses fonctions le 30 juin.

Recrutée en tant qu'agent administratif le 1^{er} janvier 1988, Catherine a accédé au poste de secrétaire de mairie le 1^{er} août 1988. Elle a occupé cette fonction depuis cette date avec beaucoup de compétence et de professionnalisme.

Elle a gravi les échelons liés à son poste progressivement pour finir avec le grade d'attaché depuis le 1^{er} octobre 2003.

Catherine possédait une parfaite connaissance et une bonne maîtrise des dossiers. Elle connaissait bien le fonctionnement de la mairie et du Conseil Municipal. Elle a été pour moi une précieuse collaboratrice et surtout d'un bon conseil lorsqu'il s'agissait de dossier à monter ou à mettre en place pour le bon fonctionnement du service public local.

Les 23 années passées à la mairie ont fait qu'elle est devenue la mémoire de la commune. Nous avons fait un long parcours ensemble et traité un nombre incalculable de dossiers, du plus petit au plus grand, et si je dois en citer un, c'est incontestablement l'aménagement du Bourg. Pour tout le travail qu'elle a effectué au sein de la commune, je tiens à la remercier et à lui témoigner personnellement toute ma reconnaissance en y associant bien évidemment tout le Conseil Municipal.

Une réception sera organisée par la municipalité à l'occasion de son départ, le vendredi 8 juillet prochain.



Anne-Marie GHIRARDINI va lui succéder. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} juin afin de pouvoir travailler en binôme avec Catherine quelque temps. Ainsi la passation de service se fera sans interruption. Anne-Marie était adjoint administratif à la mairie de Baud depuis 10 ans et elle est titulaire de l'examen professionnel de rédacteur territorial. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans sa nouvelle fonction.

Changement aussi à la cantine municipale

Joséphine LE PRIOL employée à la cantine municipale va faire valoir ses droits à la retraite le 31 juillet prochain. Joséphine avait déjà été employée à la cantine depuis 1989 mais elle est devenue employée communale lorsque la cantine est devenue municipale en septembre 2000.

José possédait une bonne maîtrise et une bonne connaissance de son travail, apportant le maximum de soins aux petits plats qu'elle préparait, très minutieuse et très exigeante mais aussi très professionnelle au niveau hygiène et sécurité. Elle a toujours eu des rapports très favorables de la part des organismes de contrôle. Nous saurons lui témoigner notre sympathie au mois de septembre prochain à l'occasion d'un pot de départ.

Delphine VISDELOUP a été recrutée pour lui succéder. Elle prendra ses fonctions à la rentrée de septembre. Nous lui souhaitons de bien réussir dans ses nouvelles responsabilités.

Le Maire
Noël MAHO

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1ER SEMESTRE 2011

FINANCES :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Les comptes administratifs et de gestion 2010 ont été approuvés à l'unanimité pour le budget général et les budgets annexes. Soit un excédent global cumulé de 417 441,59 €uros.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Résultat Cumulé
Budget Général Commune	Excédent : 589 741,59	Déficit : 289 414,85	Excédent : 300 326,74
Budget Assainissement	Excédent : 26 522,40	Déficit : 29 417,14	Déficit : 2 894,74
Budget Résid. des 4 Vents	Excédent : 19 906,78	Excédent : 102 315,41	Excédent : 122 222,19
Budget Lotissement Prad Izel	Déficit : 2 212,60	Résultat : 0,00	Déficit : 2 212,60

TAUX D'IMPOSITION 2011

Le Conseil Municipal a pris connaissance des bases d'imposition 2011 transmises par les services fiscaux. Après analyse par la commission des finances, compte tenu des baisses de certaines dotations et du ralentissement de la progression des bases d'imposition sur les prochaines années, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une augmentation de 2% sur les 3 taxes pour 2011. Les taux d'imposition ont donc été fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 14.82 % - Foncier Bâti : 20.83 % - Foncier Non Bâti : 54.84 %

Cette majoration se traduit en réalité par une augmentation moyenne de la part communale de 14.10 €uros pour un contribuable locataire (assujetti seulement à la TH) et de 26.70 €uros pour un contribuable propriétaire (assujetti à la TH et au FB). D'autre part, compte tenu des dégrèvements et abattements applicables, un grand nombre de contribuables ne ressentiront pas cette hausse.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité pour le budget général et les 3 budgets annexes.

BUDGET (€)	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Général Commune	1 442 514,72	967 370,81
Budget Assainissement	59 091,51	43 005,53
Résidence des 4 Vents	5 596,65	7 066,88
Lotissement Prad Izel	386 105,00	0,00

Le budget « Résidence des 4 Vents » sera clôturé en cours d'année et les excédents seront intégrés au Budget Général Commune.

TARIF ANNEE SCOLAIRE 2011-2012 : CANTINE MUNICIPALE – GARDERIE – AIDE AUX DEVOIRS

Après délibération et examen du bilan financier 2010, le Conseil Municipal a fixé à :

Tarifs	
Repas Enfant et Personnel	2,80 €
Repas Enseignant	5,60 €
Garderie (Facturation 1/2h)	1,50€ / Heure
Goûter	0,85 €
Aide aux devoirs	1,50€ / Heure

Le Conseil Municipal, à compter de la rentrée de septembre 2011, a décidé de facturer la cantine et la garderie à la fin de chaque mois (et non plus après chaque vacances scolaires). Il sera demandé aux familles de privilégier le règlement par prélèvement.

LOTISSEMENT PRAD IZEL (Voir plan au dos)

Le permis de lotir a été délivré le 21 janvier par le Préfet.

Attribution des marchés après examen des 14 offres par le Conseil Municipal et le Bureau D'études aux entreprises suivantes :

Lot n° 1 Terrassements voirie : En/se LE BADEZET pour un montant de 60 883.80 € HT

Lot n° 2 Eaux usées et eaux pluviales : En/se SBCEA pour un montant de 83 219.50 € HT

Lot n° 3 Génie civil Téléphone : En/se RESO pour un montant de 13 052.00 € HT

Lot n° 4 Aménagements Paysagers : En/se Brocéliande pour un montant de 26 123.29 € HT

Le montant total de ces travaux ajouté à tous les autres postes de dépenses relatifs au lotissement (achat terrain, honoraires, divers branchements et alimentation électrique) a permis au Conseil Municipal de fixer un prix de vente à 39 € TTC soit 32.60 € HT, équilibrant ainsi les dépenses et recettes pour l'aménagement du lotissement.

RUE DE LA GARE

Un passage caméra a été réalisé (après consultation) par l'En/se Ria Environnement pour un montant de 640 € HT.

Attribution des marchés après examen des 14 offres par le Conseil Municipal aux entreprises suivantes :

Lot n° 1 Terrassements voirie : En/se EIFFAGE pour un montant de 97 648.50 € HT

Lot n° 2 Eaux pluviales : En/se SBCEA pour un montant de 8 752.00 € HT

Lot n° 3 Aménagements Paysagers : En/se BONNET pour un montant de 2 721.00 € HT

Accord du Conseil Municipal, auprès de L'En/se MAHE pour la Mission SPS coordinateur sécurité pour un montant de 580 € HT.

Amendes de police	SUBVENTIONS			TOTAL
	Conseil Général	DETR	DGIA/Transports	
	25% de 78 000 €	25% de 130 000 €	50% de 8 000 €	
1 500 €	19 500 €	32 500 €	4 000 €	57 500 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Lagunes)

Accord après consultation du Conseil Municipal, pour le renouvellement du contrat « Bilan des lagunes sur 24 heures » auprès de SGS pour un montant de 744.87 € HT.

Accord après consultation du Conseil Municipal (critères et mieux disant), auprès du Cabinet Bourgois pour la réalisation de l'étude « Dossier Loi sur l'Eau » pour un montant de 3 700 € HT.

Une consultation est en cours pour la réalisation de travaux complémentaire Rue de Kergallic et Rue de la Poste.

CHAPELLE SAINT-ADRIEN

Accord après consultation du Conseil Municipal (une seule offre reçue), pour la maîtrise d'œuvre auprès de Madame Suzanne de Ponthaud pour un montant de 42 850 € HT. Des demandes de subventions ont été adressées à l'Etat, la Région et le Département.

Une plainte a été déposée pour le vol de deux statues. L'enquête est en cours.

ACHAT & TRAVAUX DIVERS

Une alarme incendie auprès de l'En/se Bellec de Baud pour un montant de 1 229.70 € HT (Imposée par la Direction de La Poste).

Un traitement fongicide des murs et toitures sur 4 maisons locatives auprès de l'En/se Gilles Robert pour un montant de 1 228 € HT.

Deux tables de pique-nique pour la zone de loisirs de Kergallic pour un montant total de 784 € HT.

Une table de ping-pong, un panier de basket, un morpion et un tapis volant, sur proposition du « Conseil Municipal Enfants », pour la zone de loisirs de Kergallic pour un montant de 2 996 € HT.

Stade Edouard Le Thuaut :

- Travaux de clôture et de protection (grillage, piquets, plants de sapins et filet pare ballons) pour un montant de 3 462 € HT.
- Décompactage et réensemencement de la pelouse auprès de Jardi Location pour un montant de 1 935 € HT.

CONVENTION OGE

Le montant par élève a été revalorisé suivant l'indice INSEE au 1er janvier 2011, il passe de 309.31 € à 314.55 €.

SUBVENTION COLLEGE

Accord du conseil Municipal pour 6€ de subvention par jour et par élève pour des voyages pédagogiques en Italie et en Allemagne pour trois élèves du collège Mathurin Martin.

PERSONNEL COMMUNAL

Madame Catherine Cadoret a cessé ses fonctions de secrétaire de Mairie le 30 juin 2011. La Commission Personnel Communal, suite aux entretiens avec quatre personnes, a décidé de confier le poste à Anne-Marie Ghirardini (adjoint administratif à la Mairie de Baud). Elle a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2011.

Madame Joséphine Le Priol officiant à la cantine municipale cessera ses fonctions le 31 juillet 2011. La Commission Personnel Communal, suite aux entretiens avec sept personnes, a décidé de confier le poste à Delphine Visdeloup de Penpoul (St-Barthélémy). Elle prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2011.

LOGEMENTS LOCATIFS

L'appartement n°3 Impasse du Presbytère a été loué à compter du 01 février 2011 à Monsieur Florian Trégouët.

L'appartement T3 rue de la Mairie a été loué à compter du 16 Mai 2011 à Monsieur Le Gouellec et Madame Le Sourne.

RECENSEMENT DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2012

Madame Evelyne Eledu a accepté les fonctions de coordonnateur communal en relation avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

La Mairie de Saint Barthélémy et l'INSEE recherchent des agents recenseurs rémunérés.

Objectif : Assurer la collecte d'informations auprès des habitants.

Profil : Disponibilité-Goût du relationnel-Sens de l'organisation et rigueur-Permis de conduire-Anglais parlé souhaitable et véhicule requis.

Pour la période du : 16 Janvier 2012 au 18 Février 2012

Dépôt des candidatures pour le 30 Novembre 2011:

Courrier :

Mairie de Saint Barthélémy-Recrutement pour le recensement

Rue de la Mairie

56150 Saint-Barthélémy

Mél : commune-stbarthelemy@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Depuis leur élection en octobre dernier, nos jeunes conseillers ont beaucoup travaillé sur la sécurité routière dans leur commune. Ils ont lancé leur première action en mars avec l'opération "papillons" apposés sur le pare-brise des voitures mal stationnées dans les rues. Une réflexion est toujours à l'étude pour la fabrication et la pose de panneaux de prévention à l'attention des automobilistes aux entrées de bourg.

Le samedi 2 avril, nos jeunes conseillers, accompagnés des conseillers municipaux enfants des communes de Guénin, Pluméliau et Melrand, se sont rendus au Conseil Général du Morbihan à Vannes en compagnie notamment de Noel Le Loir, Conseiller général du canton de Baud et Vice président du conseil général. Invités à prendre place dans les fauteuils de l'hémicycle, devant une table avec un micro, ils ont été reçus comme des conseillers généraux.

Pascal GANDON, chargé des relations publiques au sein du Conseil Général, après leur avoir fait une présentation des Institutions a répondu à leurs nombreuses questions, preuves de leur intérêt pour le sujet : "Quel est le budget du Conseil Général?", "A quoi sert-il ?" ... Cette matinée riche d'échanges intéressants s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Le dimanche 8 mai, c'est sous un soleil radieux que les enfants du CME ont entonné "la complainte du partisan", chant d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie en hommage aux résistants.

Le jeudi 19 mai, 3 délégués du CME se sont présentés au Conseil Municipal Adulte afin d'appuyer le courrier adressé en mairie concernant le remplacement du toboggan sur l'aire de jeux de Kergallic. Les enfants ont fait leur sélection en offrant une possibilité d'attraction aux plus jeunes mais aussi aux ados, voire aux adultes. Le Conseil Municipal Adulte a voté à l'unanimité l'acquisition de 4 nouveaux jeux : une table de ping-pong, un panier de basket, un morpion et un tapis volant.

Pour clore ce premier semestre, notre dernier Conseil Municipal Enfant s'est déroulé exceptionnellement un mardi soir, merci aux parents pour leur disponibilité Nul doute que de nouveaux projets vont germer pendant les vacances d'été.

TRANSPORT SCOLAIRE



Depuis la rentrée 2009, Baud Communauté exerce la compétence Transport Scolaire.

Pour obtenir le titre de transport de votre enfant vous avez deux possibilités pour effectuer votre règlement :

Par courrier :

- ◆ Faire parvenir à Baud Communauté votre règlement 1ère quinzaine d'août 2011 en nous adressant **un chèque à l'ordre du Trésor public** - nom et prénom de l'élève au dos du chèque - (grille des tarifs sur : www.baud-communauté.fr - rubrique : Services à la population – (n'hésitez pas à contacter Baud-Communauté si nécessaire)

Impératif :

- ◆ **Une enveloppe à votre adresse timbrée au tarif en vigueur > à 20 g.**
En l'absence de celle-ci, vous devrez venir chercher le titre de transport à nos bureaux.
- ◆ **Une photo d'identité**
Pour les nouveaux inscrits, pour les élèves changeant d'établissement scolaire ou d'adresse.
- ◆ **Le coupon du règlement intérieur signé.**
Nous vous retournerons directement chez vous le titre de transport de votre enfant avant la rentrée.

Une Permanence :

- ◆ **Vous présenter en Mairie de St-Barthélémy** de 14h00 à 16h30 le lundi 29 août 2010 ou à Baud Communauté le jeudi 01 Septembre de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 ou vendredi 02 Septembre de 9h00 à 12h00, **muni du paiement (chèque ou espèces),**
- ◆ **Une photo d'identité** (pour les nouveaux inscrits, pour les élèves changeant d'établissement scolaire ou d'adresse).
- ◆ **Le coupon du règlement intérieur signé.**

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes du lundi 04 juillet au vendredi 05 août, encadré par David Le Gallo et Léonie Bouttier, animatrice diplômée du BAFA. Celui-ci prend exceptionnellement ses quartiers dans « *La salle jaune de la salle polyvalente* », des travaux étant programmés Rue de la gare.

Pour l'édition 2011, au programme des 6 – 11 ans sont proposées de belles sorties comme La Récré des 3 Curés, la forêt Adrenaline et le labyrinthe Pop Corn sur la côte près de Carnac, le nouveau Yakapark et son bowling à Plescop. Des ateliers de loisirs créatifs : peinture sur textile, pâte à sel ou décoration sur plastique à cuire permettront aux enfants d'exprimer leur imagination.

Pour les 11 – 16 ans (possible à partir du CM2), des sorties en soirées spécialement réservées à leur attention sont mises en place : le mC do cinéma, la piscine KFC et sur un marché d'été nocturne avec dîner au flunch. Ils peuvent aussi participer à certaines sorties avec les 6 – 12 ans.

Les enfants peuvent pratiquer aussi des activités sportives : karting, poney, piscine. Fabriquer des fusées et même devenir comédien grâce à la réalisation d'un petit film peuvent également faire partie de leurs activités.

Après son succès en 2010, le mini camp des 8 – 11 ans est de nouveau organisé à l'étang de la forêt à Brandivy du 21 juillet au 23 juillet avec au menu tir à l'arc, canoë-kayak, VTT et veillées. Ce mini camp ne pourra avoir lieu qu'à condition qu'il y ait un nombre suffisant de participants. (6 au minimum)

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Centre Culturel auprès de David : 02.97.27.14.65 ou 06.89.62.58.39. Les familles bénéficiant des bons CAF Azur et des bons M.S.A ou autres aides peuvent les faire valoir sur cette période. N'oubliez pas de transmettre votre numéro d'allocation pour ceux qui ne l'ont pas encore donné ou qui inscrivent leur enfant pour la 1^{ère} fois.

N'hésitez pas à contacter David et venez nombreux.

CENTRE CULTUREL

En raison des activités de l'Accueil de Loisirs de juillet/août et des congés du personnel, les horaires d'ouverture du Centre Culturel sont modifiés.

JOURS & HEURES D'OUVERTURE					
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
MARDI 05 - 19 - 26	10h00 - 12h00	MARDI 02	10h00 - 12h00	MERCREDI 02	17h00 - 18h30
MERCREDI 06 - 13 - 20 - 27	17h00 - 18h30	MERCREDI 03 - 31	17h00 - 18h30	SAMEDI 03	10h30 - 12h00
VENDREDI 08 - 15 - 22 - 29	17h00 - 18h30	VENDREDI 05	17h00 - 18h30		
SAMEDI 09 - 16 - 23 - 30	10h30 - 12h00				

Le Centre Culturel sera fermé du Jeudi 11 Août au Samedi 27 Août.

La réouverture aux heures habituelles se fera le lundi 05 Septembre à partir de 16h00.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à toutes et à tous

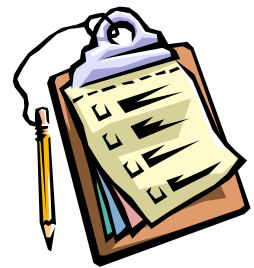
Mairie
Rue de la mairie
56150 SAINT-BARTHELEMY

Contact :

Tél. 02 97 27 10 88
Fax 02 97 27 10 69

Internet (Mél et Site) :

commune-stbarthelemy@orange.fr
www.saint-barthelemy56.net



Horaires mairie été

Juillet

Lundi 8h30 à 12h
Du Mardi au Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi 9h00 à 10h30

Août

Lundi et Mercredi
8h30 à 12h
Mardi, Jeudi, Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h



LOCATION
APPARTEMENT :

T2 au rez-de-chaussée

comprenant :

- 1 Séjour cuisine
- 1 Chambre
- 1 Salle d'eau
- 1 wc
- 1 cellier
- Chauffage électrique
- Cave – jardin

Montant du loyer :

290 €uros/mois.

Renseignements et retrait dossiers
Mairie de St-Barthélémy
02 97 27 10 88

REPAS CLASSE 1

Les retrouvailles des Classes 1 auront lieu le dimanche 18 septembre 2011.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles au pub « Sterenn Roz » chez Serge Le Capitaine (02.97.27.14.26) ou auprès des responsables de quartiers (Maryse Lavenant, Monique Perron, Odile Le Pabic et Patrick Le strat). Ils devront être impérativement retournés et accompagnés du règlement pour le 15 Août : 50 €uros/personne et possibilité d'inscription du conjoint.

Rassemblement sur le parking de la Mairie dès 11h30 pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi de la photo souvenir (les bébés nés en 2011 sont aussi invités pour la photo).

Info cuisine**Crevettes au lait de coco (recette pour 4 personnes)**

24 crevettes décortiquées
1 boîte de lait de coco 200 ml
2 cuillères d'huile d'olive
Le jus d'un citron



1 petite cuillère à café de curry

Sel et poivre

Faire revenir les crevettes dans l'huile d'olive, ajouter le citron, laisser cuire, rajouter le curry et la boîte de lait de coco, saler poivrer et poursuivre la cuisson pendant 10 minutes.

Servir avec du riz

ASTUCE :

Laissez sécher 2 ou 3 rondelles de citron sur le passage des fourmis, elles n'entreront plus dans votre maison. Les demi-citrons moisissés au pied des rosiers éloigneront les fourmis et par conséquent les pucerons qu'elles élèvent.

PLAN DU LOTISSEMENT PRAD-IZEL**L'ART DANS LES CHAPELLES**

Pour le 20^{ème} Anniversaire de l'art dans les chapelles, la chapelle de Saint Adrien accueille Jean Marc Cerino, artiste-peintre contemporain Français. Ses œuvres abritent toujours une figure, une figure humaine.

Cinq toiles peintes à l'encaustique sont exposées. Elles représentent cinq philosophes contemporains posant les yeux clos, chacun d'eux ayant rédigé un texte d'une page sur le songe en imaginant le monde qu'ils souhaiteraient habiter.

Dates et Heures d'ouverture :

La chapelle sera ouverte au public du 8 juillet 2011 au 31 août 2011 et les 3 premiers week-ends de septembre.

Tous les jours de 14h à 19h sauf le mardi. (Ouvert le 14 juillet et le 15 août).

La visite est gratuite et une guide, Mademoiselle Rose Marie Guillermic, est à la disposition des visiteurs.

